

**Passy**

CINQUANTENAIRE DE LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-GRÂCE

# Une sculpture qui fait parler...

**La sculpture de Gilles Roussi « Plaidoyer pour les droits de l'Homme » doit être inaugurée le 4 août prochain.**

**Un certain nombre d'artistes contestent son implantation, face à la façade de l'église.**

Dans un communiqué du 24 juillet, Maurice Nuvarina, membre de l'Institut, justifie son opposition à ce projet : « En tant qu'architecte de l'église d'Assy, et soutenu dans ma démarche par les artistes encore vivants qui ont participé à cette extraordinaire aventure, Jean Bazaine, Ladislav Kijno et Claude Mary, je tiens à exprimer ma vive désapprobation devant le projet consistant à implanter une sculpture de six mètres de haut, juste en face de la façade de cette église, à l'occasion du cinquantenaire de cette dernière que doit présider, le 4 août, la ministre de la Culture.

Évidemment, ce désaveu ne met nullement en cause la valeur artistique de cette sculpture, ni ses intentions de spiritualité et d'humanisme puisqu'elle est dédiée aux droits de l'Homme. Droits de l'Homme auxquels j'ai été attaché toute ma vie en tant qu'architecte et académicien. De même, les artistes à qui nous avons fait appel pour cette église d'Assy et dont les œuvres sont maintenant classées, ne sont pas suspects d'indifférence à l'égard de ce problème pour lequel certains d'entre eux ont toujours milité de façon active, et continuent de le faire au sein du Mouvement de la paix, du Secours populaire ou d'autres organisations humanitaires, comme le firent en leur temps Léger, Lurçat ou, à leur façon spécifique, Chagall et Lipchitz.

Ma vive désapprobation, partagée par Bazaine, Kijno et Mary, vient du choix de l'emplacement de cette sculpture métallique qui se trouverait ainsi à moins de cinquante mètres de la façade décorée par Léger, en plein dans l'axe terminal le plus essentiel de la vision extérieure de l'église.

J'ai voulu que cette église s'insère sans heurts dans la tectonique du paysage. Avec le chanoine Devémy, son fondateur, nous l'avons désirée dans un climat d'environnement et de sérénité qui soit la plus favorable possible aux nombreux malades de la station, avec une structure typologique rappelant la vieille tradition des robustes chalets de Haute-Savoie et dans des matériaux locaux comme la pierre verte du pays, le bois et l'ardoise.

L'architecture n'est pas seulement la création d'un bâtiment. Elle est aussi la création de l'espace qui est autour de ce bâtiment. Et tout cela doit être réalisé dans le plus parfait équilibre.

J'estime que cette tour métallique, si elle était placée devant l'église, nuirait fortement à cet équilibre, pour ne pas dire le détruirait, en bouleversant la métaphysique de l'espace de ce haut lieu de la spécificité de ses matériaux.

Il faudrait donc trouver un autre emplacement, sur le Plateau d'Assy, où cette œuvre pourrait exprimer intensément ses potentialités, comme c'est le cas pour les très importantes sculptures en métal de Calder et d'Albert Féraud qui contribuent grandement au rayonnement culturel de cette station, sans être en opposition avec l'esprit de l'église d'Assy.

Dans une lettre du 29 mars, le maire de Passy proposait sagement aux organisateurs du cinquantenaire de l'église d'Assy plusieurs terrains municipaux pour implanter ce monument. Il est regrettable que les organisateurs aient choisi le seul qui soit en contradiction totale avec l'esprit de l'église d'Assy, pour les raisons que je viens d'indiquer.

Avec Jean Bazaine, Ladislav Kijno et Claude Mary, nous avons fait part de notre remarque au maire de Passy en lui demandant de favoriser le choix d'un des autres terrains qu'il avait lui-même proposés au mois de mars. Sa réponse fut négative, ce qui est légalement son droit.

En revanche, ce qui est plus contestable et

suscite notre indignation, et même notre colère, c'est de sous-entendre que notre démarche vise « à empêcher toute expression culturelle... »

Et on atteint au comble kafkaïen lorsque le maire nous assimile « aux esprits chagrins » et à ceux « qui en leur temps ont contesté l'édification et la décoration de l'église ». Il le fait, affirme-t-il, au nom de son « pragmatisme d'observateur de terrain » souhaitons que cela ne soit pas la partie émergée d'un comportement poujadiste-culturel ou d'une forme inquiétante de populisme.

Notre passion, tout au long de notre vie, a été d'insérer la beauté de l'art dans toutes les couches de la société, jusque dans les milieux les plus défavorisés.

Le maire de Passy oublierait-il, et nous sommes confus de le lui rappeler, qu'il y a cinquante ans, avec le chanoine Devémy, le père Couturier ; Fernand Léger, Jean Lurçat, Marc Chagall, Georges Rouault, Henri Matisse, Pierre Bonnard, Germaine Richier et tant d'autres, nous avons humblement et intensément contribué à améliorer les richesses culturelles de sa commune, richesses dont à juste titre, avec nous tous, il se réjouit aujourd'hui ?

Pour terminer, je me permets de rappeler, et ce point est pour nous fondamental, que notre contestation ne porte nullement sur la qualité de la sculpture proposée, mais sur le lieu de son implantation. Notre appréciation n'est basée que sur un haut degré du respect spirituel de l'esprit de l'église d'Assy, en dehors de toutes pressions supposées et d'hypothétiques effets pervers d'une « manœuvre locale ».

Joint jeudi après-midi au téléphone, Gilbert Perrin, maire de Passy, n'exclut pas l'ouverture d'une réflexion « après coup ». « Compte tenu du programme, il était un peu tard pour faire marche arrière. Si d'évidence le monde artistique et la population estimaient que « ça jure », nous pourrions revoir la situation. Je comprends la réaction des artistes. » Rendez-vous le 4 août...

DIXIÈME SALON DU 5 AU 7 AOÛT